

Bassins, le 24 avril 2017

Monsieur François Martignier
Président du Conseil communal
c/o Greffe Municipal
Place de la Couronne 4
1269 BASSINS

Concerne : motion concernant le règlement sur la gestion des déchets 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous prions la Municipalité selon l'article 59 lettre c) du règlement du Conseil communal édition mars 2014 de bien vouloir modifier le règlement sur la gestion des déchets 2016 en ajoutant un article supplémentaire comme ci-dessous :

- les tarifs des taxes fixés dans la directive communale sur la gestion des déchets sont applicables rétroactivement pour l'année civile en cours.

A notre sens, il nous paraît indispensable d'ajouter un article sur l'application de la rétroactivité des montants des taxes fixés dans la directive communale sur la gestion des déchets afin que la Municipalité puisse équilibrer les comptes de la déchetterie sur une base annuelle en conformité des lois supérieures cantonales et fédérales.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.



Anne-Marie Badel
Conseillère communale



Gérald Ernst
Conseiller communal

Olivier Jaquier
Conseiller communal

